

Atelier régional PLAN BLEU/MEDITEP
« Eau, énergie et changement climatique en Méditerranée »
Lundi 17 décembre 2007

ROYAUME DU MAROC

**SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES, DE
L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT**

BARRAGES ET HYDROELECTRICITE AU MAROC

RESUME DE LA COMMUNICATION

Les écoulements superficiels, sont limités et varient selon les années de 5 à 47 milliards de m³. Ils sont l'effet de quelques crues, au demeurant brèves et intenses. Sur l'ensemble des ressources en eau disponibles, résultant de la pluie efficace, seulement 16 Milliards de m³ sont mobilisables dans des conditions techniques et économiques acceptables.

Les précipitations connaissent une disparité régionale avec des variations très importantes en allant du Nord vers le Sud et de l'Ouest vers l'Est. En effet, les précipitations atteignent près de 2000 mm dans les zones les plus arrosées au Nord et descendent en deçà de 100 mm dans les zones arides du Sud du pays.

Sous l'effet négatif des changements climatiques sur le régime des précipitations, la moyenne nationale des apports en eau de surface au niveau des sites de barrages a chuté de l'ordre de 20% au cours des trente dernières années. En outre, ces changements climatiques accroissent les risques liés aux phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations.

Outre ces caractéristiques naturelles, le potentiel hydrique est fortement sollicité; ce qui a engendré une surexploitation de la quasi-totalité des nappes du pays. Ce potentiel est également menacé par la pollution, générée par les rejets urbains et industriels et par l'usage de plus en plus intensif des engrais chimiques et des pesticides en agriculture.

Pour faire face à ce contexte hydrologique difficile et pour que l'eau et l'énergie ne soient pas une entrave au développement, le Maroc s'est doté

depuis des décennies d'une politique volontariste et dynamique et dont les résultats ont été salutaires pour notre pays.

Cette politique avant-gardiste et rigoureuse, qui s'est illustrée notamment par la réalisation d'un important parc de barrages et d'ouvrages hydrauliques et hydro-électrique, a permis au pays de franchir une étape prodigieuse dans le développement de ses ressources en eau et en énergie, de sécuriser les approvisionnements pour différents usages, de diversifier et d'intensifier la production agricole et énergétique, de favoriser l'exportation de plusieurs produits agricoles, d'accroître les revenus des agriculteurs, de générer des emplois et de limiter l'exode rural.

Grâce à ce choix pertinent, le pays a traversé ces 25 années très difficiles sans handicap majeur. En effet, sans les réserves en eau stockée dans les retenues des barrages, l'alimentation des principales villes et des périmètres irrigués aurait été compromise et significativement perturbée, tandis que le déficit généralisé des apports pluviométriques dépassait parfois 60%.

Les efforts déployés en matière de réalisation d'infrastructure ont réservé une place importante à la valorisation de l'eau mobilisée pour la production de l'énergie hydroélectrique. La production hydroélectrique joue un rôle appréciable dans la satisfaction des besoins énergétiques du pays. Une part importante de la puissance appelée durant les heures de pointe pourrait être satisfaite à partir des usines hydroélectriques, en particulier lors des périodes où la demande en eau d'irrigation est maximale.

Les usines hydroélectriques réalisées jusqu'en 2007 totalisent une puissance installée de l'ordre de 1730 MW dont près de 460 MW au niveau de la STEP d'Afourer. Ces usines ont été réalisées dans l'objectif d'une production énergétique moyenne de 3200 Millions de KWH par an.

La production moyenne réalisée au cours des vingt dernières années a varié de 450 à 1500 millions de KWH, soit uniquement près de 50% de la production escomptée.

La principale cause de la baisse notable enregistrée dans la production énergétique hydraulique est la baisse des apports d'eau. L'impact considérable de la sécheresse sur cette production a imposé à l'Office National de l'Electricité de s'orienter vers la production énergétique d'origine thermique.